



«Patrice Talon est une somme de l'exigence, de la rigueur et des grandes ambitions. »



Le Journal de

# NOTRE EPOQUE

Journal Béninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

[www.notreepoque.bj](http://www.notreepoque.bj)

N° 112 du Lundi 06 Avril 2020

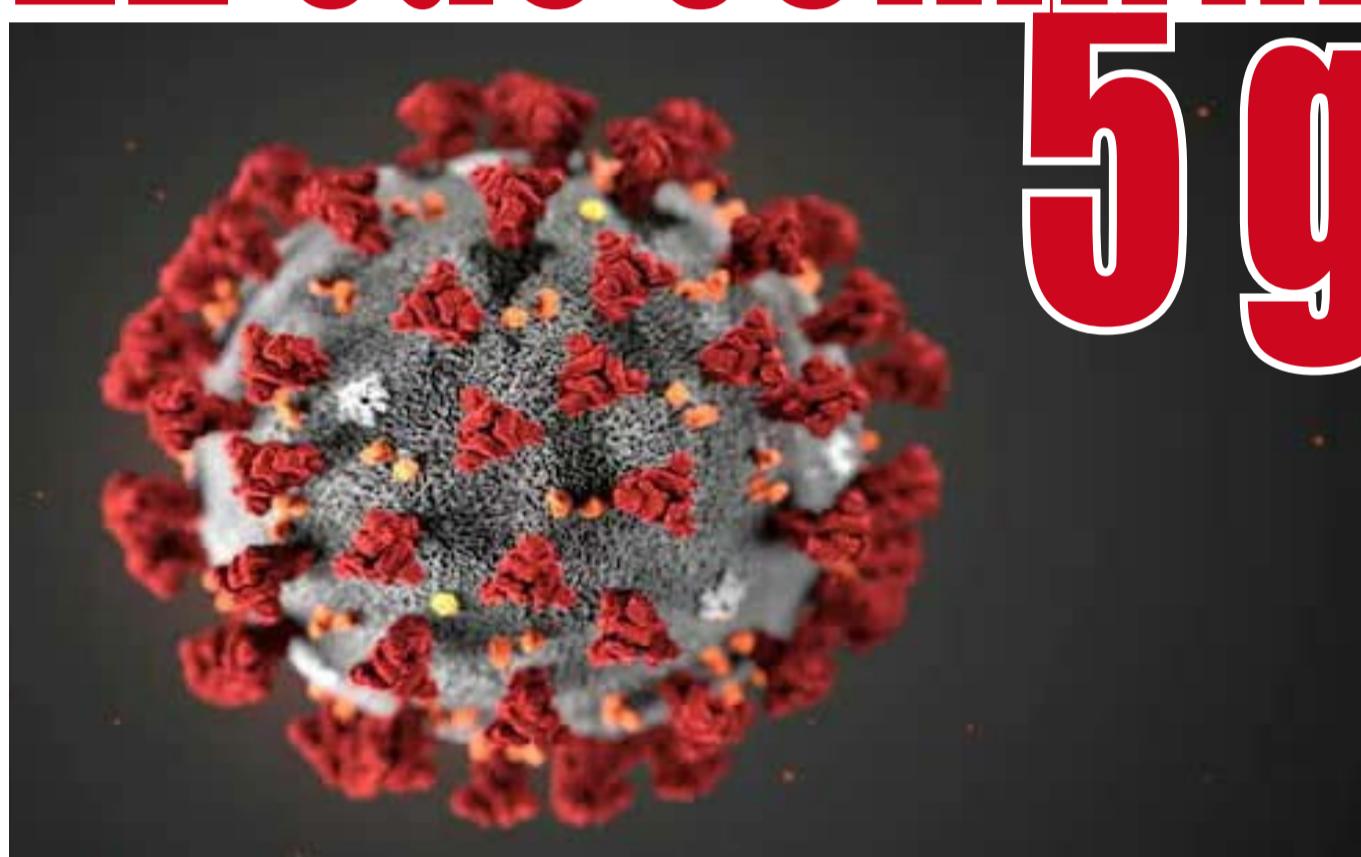


Message SBEE COVID-19

COVID-19

P.3

# 22 cas confirmés dont 5 guéris



Ecarté des prochaines communales par la CENA

Nathanaël Koty invite ses militants  
à se tourner vers l'avenir

P. 6

## CORONAVIRUS

Des volontaires  
américains testent  
un vaccin

P.12

FCBE

P.10

Yayi démissionne, Houkپ l'attend au bureau

Covid-19

P.2

Les masques LOLO ANDOCHE débarquent dans les rayons

**La Primus League**  
**Seul champion-**  
**nat africain en**  
**activité**

P.9

LE KANVO  
EN TOUTE

*Majesté*  
Nouvelle Collection

**LOLO**  
ANDOCHE  
PRÉT-À-PORTER

## TENDANCES ACTUELLES

### La mode aujourd'hui

#### Quand vulgarité et indécence s'y mélangent

La mode a investi tous les milieux et toutes les classes sociales. Chacun y va selon ses moyens et son milieu. Que ce soit en matière de coiffure, de vêtements et de chaussures. Le domaine qui attire notre attention aujourd'hui est l'habillement. Les tendances aussi bien chez les hommes que chez les femmes est le "slim", les tenues serrées. La mode aujourd'hui n'a plus de limite, elle a investi tous les milieux, que ce soit dans les collèges, les universités, les milieux professionnels et autres. Il n'est pas rare de rencontrer des élèves filles dans des tenues d'école assez déconcertantes : des tenues fantaisistes, moulantes voire sexy. L'école dont la vocation première est de donner une instruction de qualité aux apprenants pourrait facilement être confondue à un podium de Fashion car on y voit toutes les tenues tendance. La mode doit-elle investir les lieux de savoir ? Difficile de répondre à cette question. On retrouve parfois certaines personnes avec des tenues inadéquates pour le travail dans les bureaux. Il existe des types de tenue pour chaque occasion .Entre les tenues traditionnelles, les tenues de ville, les tenues relaxe, chacun doit savoir la tenue qu'il faut et quand il le faut. Ce qu'il est important de savoir c'est que l'habillement fait partie de la communication non verbale, l'habillement est un outil de communication. Même lors des entretiens d'embauche, un accent particulier est mis sur la façon dont le candidat au poste est habillé. L'apparence, la tenue vestimentaire et la posture véhiculent un message .Selon l'habillement vous envoyez des signaux positifs ou négatifs à votre entourage. Il y a des tenues qui inspirent le respect, d'autres qui dévalorisent et d'autres encore qui font voir la personne comme une personne de mœurs légères .La première des choses que quelqu'un qui vous voit pour la première fois regarde c'est votre habillement, votre physique, il se fait déjà une impression de vous. Cette première impression peut jouer à la défaveur de l'individu selon la tenue portée. Dans le milieu professionnel, l'habillement doit aller de pair avec la fonction ou le poste occupé. Les jeunes filles et femmes doivent faire attention à leurs tenues .Leurs styles peuvent leur faire prêter des intentions. Leur entourage peut voir des signaux à travers leur façons de s'habiller alors que les intéressées même n'ont aucune idée de l'effet que produit leurs tenues sur les collègues hommes. Ceci est parfois un facteur favorisant le harcèlement sexuel en milieu professionnel. Les tenues moulantes sont à la mode mais il faut voir le degré qui peut être toléré. Sur le lieu de travail, il n'est pas interdit de porter des tenues à la mode, mais il faut veiller à ce que les tenues soient le moins extravagantes possibles, pas trop sexy pour éviter de mettre à mal les collègues. La décence doit être de mise sur le lieu de travail. Pour les grandes cérémonies comme les mariages, les baptêmes et autres chacun fait son choix, certains optent pour les tenues traditionnelles et d'autres pour des tenues de ville. Tout dépend du goût de chacun. Les tenues du week-end sont des tenues souvent très relaxes. Les sorties à la plage, au restaurant, en boîte de nuit sont à l'affiche. La tenue relaxe ne signifie pas que n'importe quoi peut être porté. Il n'est pas rare de rencontrer des gens dans des tenues vraiment déplacées à la limite vulgaire parce que c'est à la mode. Les jeans Destroyed par exemple qui sont très à la mode, on en voit où les déchirures sont faites avec esthétiques et de façon légère et c'est beau mais on en voit d'autres avec de grandes déchirures, où les parties du corps sont très visibles quand c'est porté ce qui paraît vraiment vilain et vulgaire. On voit des jeunes filles et femmes dans tenues très moulantes et très courtes se pavane dans les rues sans souci. L'Afrique doit-elle perdre les valeurs au nom de la mode ? Cette question mérite d'être posée. Dans le jargon des jeunes, être à la mode signifie être branché et personne ne veut être classé parmi les non branchés. Tout est permis pour rester branché, les tenues fantaisistes, avec des couleurs criardes et des designs pas possibles. Ils vont jusqu'à prêter des tenues d'autres pour faire des photos pour se montrer branché sur Facebook et les autres réseaux sociaux. Ils sont "Swag" comme ils aiment à le dire. Un véritable travail doit être fait au niveau de la société quant aux déviations qu'on observe de part et d'autres par rapport à la mode. Une photo indécente mise sur Facebook peut-être la cause d'un refus d'emploi demain si les recruteurs lors des enquêtes font un tour sur la page Facebook de l'individu. Ils pensent souvent que la jeunesse est une étape de la vie où l'on peut tout se permettre mais il y a des choses qui poursuivent et qui réapparaissent au moment où l'individu s'y attend le moins .Le passé rattrape toujours dit-on. Les parents doivent pouvoir jouer leurs rôles en recadrant le style vestimentaire de leurs enfants. On peut être à la mode sans être ni vulgaire ni indécent.

Moukaram A.M.BADAROU

## " Le journal de NOTRE EPOQUE "

### Dématérialisation du Foncier

#### L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier lance la plate-forme e-Notaire



Désormais au Bénin, un titre foncier peut changer de propriétaire en 72h. Nous pouvons donc, dire que les réformes intervenues dans le domaine du foncier auront permis la diminution des procédures et des coûts. Elles permettront enfin d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager. Les notaires ou requérants n'auront plus à se déplacer vers l'ANDF pour remplir les formalités de transactions. Ils peuvent désormais les faire en ligne, à partir de leurs bureaux sans se déplacer. Le Directeur Général de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier, Victorien Kougbleou, était face à la presse le mercredi 1er avril 2020 à la salle de conférence du Ministère de l'Économie et des Finances, pour procéder au lancement de la plateforme e-Notaire exclusivement destinée

aux Notaires et dédiée aux opérations foncières. Accessible à l'adresse [enotaire.andf.bj](http://enotaire.andf.bj), le déploiement de cette plate-forme consacré une réforme qui intervient dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, opérée par le gouvernement pour l'informatisation et la dématérialisation des formalités foncières ainsi que des procédures. Selon Victorien Kougbleou, d'importantes innovations ont été faites dans la perspective d'une grande performance pour l'amélioration du climat des affaires au Bénin. Cette plate-forme e-Notaire dématérialise une grande partie des procédures. Ainsi, chaque utilisateur pourra accomplir les formalités foncières en ligne. La première innovation présentée par le Directeur Général de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier est la suppression de l'attestation de situation géographique qui est délivrée par l'Institut Géographique National qui coûtait 50.000 francs aux requérants. La seconde est la dissociation des procédures d'enregistrement d'avec les procédures de formalisation foncières, pour ainsi dire, des procédures de transfert de propriété. Une autre innovation qui intervient dans le cadre des réformes est la réduction des frais de procédure. Le gouvernement a fait le choix de la suppression des goulots d'étranglement qui anéantissaient les efforts des populations pour obtenir des actes de propriété. Ils peuvent désormais les faire en ligne, à partir de leurs bureaux sans se déplacer.

### COVID-19

#### Les masques LOLO ANDOCHE débarquent dans les rayons



Le gouvernement recommande à la population le port systématique de masque qui s'avère une mesure barrière majeure ». Cette recommandation du ministre de la santé dans son point de presse ce dimanche à conforter la maison Lolo Andoche de mettre ses masques sur le marché. En effet, depuis l'avènement du coronavirus, cette maison de couture reconnue, a déjà fait fabriquer une quantité importante de masques réutilisables. Mais voulant se conformer aux différentes mesures et démarches du gouvernement, elle a attendu ce moment clé pour les lancer. Retrouver donc dans les boutiques de Lolo Andoche sur toute l'entendue du territoire.

#### Masque de protection

- matière: coton à motif ethnique (100% coton)
- Doublé d'intérieur
- Montage et paroi aisés pour la respiration
- Couvrance maximale du nez jusqu'au menton
- Bonne capacité de rétention des sécrétions émises et/ou reçues par le porteur
- Réutilisable chaque 24h après lavage et séchage

#### CONSEILS D'UTILISATION

- Laver au savon
- Rincer à l'eau claire
- Laisser tremper dans de l'eau chaude pendant 10 à 20 mn avant séchage
- Repasser si possible avant réutilisation

NB: LAVER CHAQUE 24H AVANT NOUVEAU USAGE



Édité par GEEK BENIN

#### Directeur de publication délégué

Prudence SÉKODO  
95 692 885

#### Conseillers éditoriaux

Elias BEHANZIN  
Léon KOBODE  
Luc Aimé DANSOU

#### Directeur de la rédaction

Hervé Prudence HESSOU

#### Rédacteur en chef

Jesdias LIKPETE

#### Rédaction

Ambroise AMETOWONA

#### Desk Sport

Gaël HESSOU  
Aubin Monge BANKOLE  
Rogerio APLOGAN

#### Correspondant

Kanon NONDICHAO  
(Abomey)

Aristide ABIDJO (Lomé)

#### Service Commercial

Sidoine YEHOUESSI  
(95 814 065)

#### les Panafriquaines

##### Réseau des Femmes Journalistes d'Afrique

##### COMMUNIQUE

Le réseau des Femmes Journalistes d'Afrique « Les Panafriquaines » condamne avec la plus grande fermeté les propos insultants, à caractère raciste, tenus sur la chaîne de télévision d'information en continu LCI le 1er avril 2020 par le professeur Jean-Paul Mira chef du service réanimation de l'hôpital Cochin.

Intervenant en duplex, le professeur Camille Loche, directeur de recherche à l'Inserm au sujet du Covid-19 « traitement : pilotes du vaccin BCG », Jean-Paul Mira lui pose la question suivante :

« Si je peux être provocateur, est-ce qu'on ne devrait pas faire cette étude en Afrique, où il n'y a pas de masques, pas de traitement, pas de réanimation, un peu comme c'est fait d'ailleurs pour certaines études dans le Sud où chez les présumables on essaie des choses parce qu'on sait qu'elles sont hautement expédiées et qu'elles ne se protègent pas. Qu'est-ce que vous en pensez ? »

Le professeur Loche d'apprécier ces propos en répondant : « Alors vous avez raison et d'ailleurs on est en train de réfléchir à une étude en Afrique, justement pour faire ce même type d'approche avec le BCG, un placebo... »

Alors, il est tout simplement proposé et approuvé par l'interlocuteur, d'utiliser l'Afrique comme un laboratoire et donc les Africaines comme des cobayes sur lesquelles une expérience serait réalisée.

Faisant preuve d'une méconnaissance totale des réalités africaines et dans une approche condescendante éhontée, Jean-Paul Mira use de clichés pour présenter la caricature d'un continent où les populations ne se protégeraient pas, où il n'y aurait rien : « pas de masques, pas de traitement, pas de réanimation... »

Nous invitons le Professeur Mira à interroger ses collègues des hôpitaux de France qui ne manqueront pas de lui rappeler que ce qu'il dit pour parler du continent africain est d'abord valable pour le pays dans lequel il exerce sa profession.

Qui n'y a que 7 000 lits en réanimation lorsque l'Allemagne en dispose de 27 000, que le personnel hospitalier parisien manque cruellement de masques et

que pour conclure aucun pays dans le monde ne dispose pour le moment de traitement approprié pour combattre cette pandémie inédite.

Si l'Afrique et ses populations n'ont pas de leçon à recevoir d'individus de la sorte. Quelles que soient leurs difficultés, les Africaines les abondent dans la dignité et puisent leurs forces dans leurs convictions.

Quant à nos faiblesses, toutes nos faiblesses, elles sont le fruit de politiques perpétuées par des pays occidentaux qui continuent de dérober leur taux de croissance sur les richesses de l'Afrique.

Les propos de Jean-Paul Mira ne sauraient être considérés comme un dérapage. En commentant sa question par « si je peux être provocateur », Jean-Paul Mira est parfaitement conscient de la portée scandaleuse et donc intolérable de ses propos.

Aucune excuse ne peut lui être trouvée, tout comme au professeur Loche qui entame sa réponse en disant n'avoir rien à son interlocuteur.

Si nous notons avec satisfaction la réaction du directoire des Hôpitaux de Paris dans une mise au point publique hier sur son site et dans laquelle, Martin Hirsch, son directeur se dit « choqué » par les propos, nous ne saurons considérer, cependant, les excuses et les négatifs qui sont exprimés par Jean-Paul Mira.

Par ailleurs, nous exprimons notre dévouement devant le communiqué de l'Inserm, qui qualifie la vidéo médiatisée notamment dans les réseaux sociaux d'étonnante et alors qu'elle n'a fait l'objet d'aucun montage et d'aucune altération d'aucune sorte.

Nous demandons à la chaîne LCI d'assumer ses responsabilités en tant que diffuseur et nous appelons à l'autorité française de régulation, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, garant de la lutte contre les discriminations, pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour rappeler LCI fermement à l'ordre.

Le réseau des Femmes Journalistes d'Afrique, les Panafriquaines, a son siège à Casablanca au Maroc, il regroupe des centaines de journalistes à travers les 56 pays du continent et des journalistes exerçant dans d'autres médias à travers le monde.

Le réseau a pour mission de contribuer à un débat citoyen sur la responsabilité des médias et leur rôle dans la construction des opinions publiques.

Le réseau des Femmes Journalistes d'Afrique « les Panafriquaines »

Wilfried Léandre Houngbedji, directeur de la communication à la Présidence du Bénin sur l'ORTB

## « Patrice Talon est une somme de l'exigence, de la rigueur et des grandes ambitions. »



Dans le cadre de la célébration des 4 ans de prise de pouvoir du président Patrice Talon, Wilfried Léandre Houngbedji, directeur de la communication à la Présidence du Bénin était sur la télévision nationale ce dimanche pour apprécier le travail abattu depuis quelques mois. Pour lui, Patrice Talon est exigeant mais c'est aussi un homme de grand cœur qui n'a rien de l'homme méchant pour lequel certains ont cru voir en lui.

« La méchanceté dont beaucoup de personnes essaient de couvrir le Président TALON est en réalité une manifestation de l'équité et de la justice tel qu'il en est le cas dans l'organisation des concours » a tranché Wilfried Léandre Houngbedji, directeur de la communication à la Présidence du Bénin. « La vision du Président TALON est bel et bien sociale et les résultats de sa gouvernance le prouvent à

suffisance. Il faut juste voir que contrairement à la politique sociale de distribution de l'argent qui a prévalu jusqu'à 2016, nous sommes aujourd'hui à l'étape du social à travers des actions structurelles qui assurent le bien-être à tous et cela de manière équitable. L'effectivité de la déconcentration, la dématérialisation et les immenses réalisations dans le secteur tels que l'eau, la santé, l'éducation sont suffisamment évocateurs » a-t-il ajouté. « Lorsque les béninois vont se convaincre qu'au-delà des richesses minières et autres, l'homme est la matière fondamentale qu'il faut pour le développement et il lui faut juste se convaincre de cela. Si ceux qui sont passés avant nous n'ont pas eu le courage de faire ce qui est bien. Il nous faut le faire aujourd'hui pour nous-mêmes et pour nos concitoyens de demain. »

Il poursuit, « l'ambition du Président TALON pour le Bénin n'est en rien démesurée puisque nous savons travailler à avoir les moyens de notre politique. La dessus, notre pays se caractérise désormais par un sérieux qui lui permet de mieux canaliser ses finances à travers une gouvernance saine, de lever des financements, de créer davantage de

richesse et surtout de mettre un terme à la dilapidation des ressources. »

### Une anecdote sur le président Talon

« Il lui est déjà arrivé quand il était dans le monde des affaires d'organiser des sessions de formation à ses collaborateurs et de se retrouver lui-même le jour de la formation dans la salle. Et il leur dit, je vais apprendre la même chose que vous pour éviter que vous ne me racontez pas n'importe quoi demain » note-t-il. Aussi, a-t-il abordé les réformes du président. « La mise en œuvre de la réforme du système partisan nous a donné la preuve de ce que le Président Patrice TALON s'emploie à tenir parole même sur le terrain politique. Les sacrifices qu'il fallait consentir et qu'il faut continuer de consentir pour l'aboutissement du système partisans sont autant de preuve de ce qu'au-delà de la personne ou des envies de homme qu'il est, c'est le Bénin et son développement qui comptent par dessus tout. Le plus important n'est pas de lancer les projets sur fond de populisme. Il est plus judicieux de planifier rigoureusement les projets et de travailler à leur

## Editorial

### L'école de la pipe, de la drogue et des partouzes

Les Béninois ont été très choqués cette semaine avec les vidéos des élèves de certains collèges de Cotonou. Des vidéos obscènes réalisées dans les enceintes des collèges avec les apprenants en uniforme. Jeux sensuels et sexuels, drogue, cigarette : tout y apparaît. La démission des parents : l'une des premières causes de la dépravation des adolescents et jeunes. Les parents ne jouent plus leurs rôles d'éducateurs comme il faut parce que très occupés parfois pour chercher de quoi nourrir ces derniers. Les réseaux sociaux dévoilent aujourd'hui le vrai visage du monde. Le tableau est tellement sombre que l'on se demande parfois si la fin du monde n'est pas proche. Les viols, les agressions, la dépravation, la prostitution, la drogue, les sextape semblent être aujourd'hui le quotidien de la grande partie des jeunes et adolescents. Il y a quelques années beaucoup savaient qu'il existait chez certains adolescents et jeunes des comportements immoraux mais n'avaient pas l'occasion de le vivre. Aujourd'hui on le vit en direct via les réseaux sociaux, la plaie est plus profonde qu'elle ne paraît. La démission des parents, l'accès aux réseaux sociaux, les telenovelas, le laxisme des parents, les mauvaises fréquentations la pauvreté.... Les ministres en charge de l'éducation ont pris leurs responsabilités, les collèges concernés ont tenu des conseils de discipline et ont infligé des sanctions mais tout cela n'effacera pas la honte des parents de ces élèves qui apparaissent dans les vidéos. C'est le début de la descente aux enfers de ces élèves. Après les punitions il faudrait penser à les faire suivre par les spécialistes pour leur éviter de sombrer.

HPH

mise en œuvre effective dans la discréption. » « Lorsque les béninois vont se convaincre qu'au-delà des richesses minières et autres, l'homme est la matière fondamentale qu'il faut pour le développement et il lui faut juste se convaincre de cela. Il n'y a pas eu plus de pression fiscale, nous avons plutôt travaillé à élargir la base fiscale. Ce qui nous permet de mobiliser plus de ressources » continue Wilfried Léandre

HOUNGBEDJI, Directeur de la communication à la Présidence du Bénin. « Ce n'est pas le chemin qui est difficile, c'est plutôt le difficile qui est notre chemin vers le Bénin de rêve. Depuis quand faisons nous les choses ici en pensant aux prochaines élections ? Notre devoir est de prioriser à tous les instants la mise en œuvre des politiques durables, peu importe ce que cela doit nous coûter. »

### COVID-19

## 22 cas confirmés au plan national dont 5 guéris

Communiqué du ministre de la santé relatif aux six (06) nouveaux cas d'infection et au 5 cas de guérison ce dimanche 5 avril 2020.



Mesdames et messieurs, comme vous le savez déjà, en vue de limiter la propagation du coronavirus (Covid-19), le gouvernement a décidé de procéder au dépistage systématique de toutes les personnes en quarantaine ou en auto-isolement. Cette mesure de ratissage se poursuit et les résultats qui en découlent attestent de sa pertinence.

Ainsi, à la date du 5 avril 2020, 538 tests ont été déjà effectués au nombre desquels 347 depuis le dernier point de presse

tenu le jeudi 2 avril 2020.

Sur ces 347 tests, cinq (05) cas positifs ont été relevés. Par ailleurs, il a été enregistré un cas positif en communauté. Il s'agit d'une personne dont le conjoint est rentré de l'étranger et n'a pas respecté les règles de l'auto-isolement. Ces six (06) nouveaux cas qui sont déjà pris en charge, portent à vingt-deux (22) le nombre total de cas confirmés.



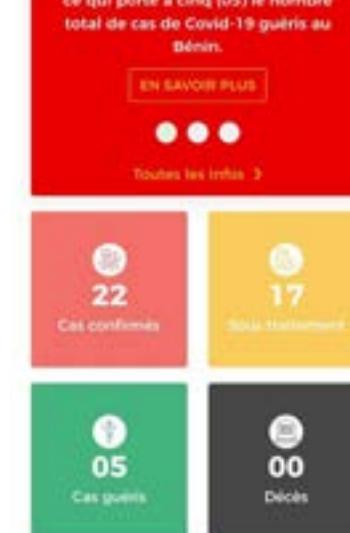
Le gouvernement exhorte les personnes devant sortir de la quarantaine ou de l'auto-isolement à se prêter avec patience et civisme au test de dépistage. C'est l'occasion d'inviter toutes les personnes dont la période d'auto-isolement de 14 jours est arrivée à terme à répondre à l'appel du ministère de la Santé pour se faire dépister gratuitement dans les sites dédiés car, ainsi que les nouveaux cas enregistrés nous le prouvent, le dépistage est la clé pour l'interruption rapide de la chaîne de transmission. En outre, le gouvernement profite de l'occasion pour informer l'opinion de la guérison de trois autres patients, ce qui porte à cinq (05) le nombre total de cas de Covid-19 guéris dans notre pays. Par ailleurs, le gouvernement recommande à la population le port systématique de masque qui s'avère une mesure barrière majeure. Enfin, le gouvernement salue

l'engagement de nos compatriotes qui portent à la connaissance du ministère de la Santé, à travers les numéros 51020000 ou 51040000, la présence de personnes rentrées de l'étranger au cours des dernières

semaines et ne respectant pas les prescriptions d'isolement. Le gouvernement exhorte chacun à faire comme eux car seuls la discipline et l'engagement empêcheront la propagation du coronavirus.

Cotonou, le 5 avril 2020

Benjamin I. B. HOUNKPATIN  
Ministre de la Santé



# La crise d'adolescence

## La famille doit toujours jouer un rôle important

L'adolescence est cette période sensible où les parents doivent suivre leurs enfants de près pour leur éviter de tomber dans certains vices et excès. La crise d'adolescence est l'ensemble des troubles censés se produire durant la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Cette période appelée adolescence est une étape que chaque enfant vit de façon particulière. Parmi les troubles que l'on remarque souvent durant cette période on peut citer : les comportements excessifs, l'opposition aux parents, la désobéissance, les sautes d'humeur et autres. Il faut souligner que la crise d'adolescence est un phénomène naturel qui

existe depuis la nuit des temps. Durant cette période transitoire (13 -18 ans) les enfants connaissent des métamorphoses physiques et psychologiques. Comme cela a été mentionné plus haut, les troubles sont censés se produire, ce qui signifie que tous les adolescents ne font pas de crise. Durant cette période d'adolescence, les parents doivent être très attentionnés. C'est une période où les enfants ont tendance à avoir des comportements extrêmes tels que la prise de la drogue et de l'alcool, la prostitution, le vagabondage, la délinquance et parfois le suicide.

Les transformations morphologiques et physiologiques se précisent à l'adolescence.

Les caractères sexuels secondaires apparaissent : tétons dououreux et mue de la voix chez les garçons, poitrine hanche chez la fille, pilosité aussi bien chez la fille que chez le garçon. Ces différentes transformations sont parfois source d'angoisse, peur de devenir adulte et responsable ; chez d'autres adolescents c'est plutôt le contraire, ils se croient déjà grands et tout permis. Cette période d'adolescence est une période qui nécessite un dialogue permanent entre les parents et les adolescents. Il faudra beaucoup discuter et expliquer les choses de la façon la plus simple. Toutes formes de violence pourraient

faire l'effet contraire que celui escompté. Les conséquences de la crise d'adolescence sont souvent sans grand danger, on peut citer entre autres la baisse du rendement scolaire, la colère, l'entêtement mais lorsqu'il arrive d'avoir des adolescents qui se laissent aller à la prise d'alcool, à la prise de toutes sortes de drogue, se prostituent, ont des comportements excessifs, font des fugues, attentent à la vie d'autrui, font des tentatives de suicide, il faut faire appel aux spécialistes tels que les psychologues et les pédopsychiatres pour un bon accompagnement de l'enfant. La famille a toujours joué un rôle important dans le devenir de chaque enfant. Quand

les parents jouent bien leurs rôles, ils aident les enfants à choisir la bonne voie, mais quand les parents démissionnent, les enfants font souvent des choix inadéquats et indélicats. L'adolescence est la période où l'enfant trace son avenir. L'adolescent essaie parfois de s'éloigner des parents pour s'attacher à d'autres personnes comme les copains qui représentent un idéal pour lui, dans ce cas d'espèce, les parents doivent trouver les moyens pour accompagner/recadrer l'adolescent afin d'avoir toujours leur place dans sa vie. Les parents sont aussi importants que les amis, cela participe de l'équilibre de l'adolescent. Si les fréquen-

tations de l'enfant sont mauvaises, le parent doit trouver le moyen d'y mettre fin. Les parents doivent pouvoir être à la fois discret et présent. Ils doivent être attentifs et mettre les adolescents en confiance. La crise d'adolescence est difficile pour les parents aussi à cause de tout le stress que les comportements des adolescents leur fait vivre, mais la patience doit être de mise pour aider l'enfant à mieux passer le cap de l'adolescence.

Karimath Foumilayo LAWANI  
Présidente de l'ONG Eduquons Autrement  
Personne ressource : Lucrèce ANAGONOU  
LARY : Pedopsychiatre  
Page facebook : programme Eduquons Autrement

### Vie de couples

## Les 7 raisons qui poussent un homme à abandonner une femme

Mes sœurs, aujourd'hui je vous donne 7 raisons qui peuvent pousser un homme à vous quitter, même s'il vous aime de tout son cœur. Ce sont des choses que vous trouverez simples, mais ces choses sont importantes pour vos hommes. Ne négligez surtout pas. Les bonnes femmes prendront notes et me remercieront après, mais les autres femmes diront que c'est n'importe quoi et seront en colère contre moi, mais je veux simplement sauver votre couple. Lisez bien et prenez en note pour garder votre cheri actuel ou votre futur cheri.

1. Le manque de respect : Un homme abandonnera une femme qui lui manque de respect. Ce n'est plus un secret

pour personne. Tout le monde sait que le respect est ce dont les hommes ont le plus besoin dans une relation amoureuse. Ce que les hommes détestent le plus, c'est le manque de respect en public, surtout devant ses parents, amis, etc. L'homme déteste aussi les femmes désobéissantes, celles qui font ce qu'elles veulent. Les hommes détestent les femmes qui ne les écoutent pas.

2. L'infidélité : Les hommes détestent les femmes infidèles, c'est très rare de voir un homme pardonner l'infidélité de sa chérie. Mes sœurs, soyez fidèles à votre homme.

3. Les rapports sexuels : Les femmes sont capables de faire des années sans rapports, mais l'homme est incapable de tenir pour une longue durée.

Mes sœurs, je vous ai toujours demandé de vous abstenir avant la dote ou le mariage, car l'abstinence éloignera les mauvais hommes de vous. Mais ne refusez pas un homme qui vous a doté, un homme qui vous a marié. Ne refusez pas aussi un homme avec qui vous avez déjà eu des enfants, un homme avec qui vous vivez en concubinage dans la même maison. A part ceux que je viens de citer, vous pouvez vivre l'abstinence.

4. Le matériel : Mes sœurs, les hommes n'aiment pas les femmes qui demandent de l'argent, ils n'aiment pas les femmes qui passent leur temps à leur parler d'argent. Si un homme travaille et qu'il vous aime vraiment, il vous donnera de l'argent sans que vous ne lui demandiez pas de pression, surtout s'il a un boulot

Mais vous devez chercher à travailler pour éviter de toujours parler d'argent à votre homme.

5. La pression : Les hommes n'aiment surtout pas qu'on les mette la pression. Un homme peut abandonner facilement une femme qu'il aime à cause du fait qu'elle lui met assez de pression. Il subit tellement de pression qu'il finit par abandonner. Mes sœurs, ne soyez pas trop exigeantes, c'est à force de vouloir beaucoup qu'on perd le peu qu'on a, donc acceptez ce que votre homme vous donne, ne demandez pas trop. Il faut accepter le peu que ton homme te donne, le bonheur c'est d'accepter et profiter du peu qu'on a. N'obligez pas votre homme à vous payer des choses chères, ne lui mettez pas de pression, surtout s'il a un boulot

qui le stresse déjà. Un homme a besoin de liberté, donnez de la liberté à vos chéris.

6. Les ultimatums : Les hommes n'aiment pas qu'on les lance des ultimatums. L'ultimatum, c'est lorsque tu demandes à ton homme de respecter obligatoirement certaines conditions, sinon tu vas réagir. Je vous donne un exemple : Lorsque tu dis à ton homme de changer obligatoirement son comportement sinon tu iras voir ailleurs, c'est un ultimatum. C'est un exemple que j'ai donné. Alors, même si votre homme se comporte mal, ne lui lancez pas d'ultimatum. Je le dis parce que les hommes sont de nature autoritaire et la femme est de nature soumise. Donc, lorsqu'une femme pose un ultimatum à son homme, c'est comme si elle essayait

de le dominer, il se sentira faible. Alors que les hommes n'aiment pas les femmes qui les dominent. Il faut donc savoir parler calmement à un homme sans lancer d'ultimatum.

7. Discuter ses ordres ou ses pensées : Les hommes n'aiment pas les femmes qui refusent de faire ce qu'ils leur demandent. Une femme doit respecter son homme. C'est-à-dire qu'elle doit faire ce que son homme lui demande. Mais lorsqu'elle discute avec lui, il trouvera qu'elle est irrespectueuse. Même si votre homme a tort, vous devez trouver la bonne manière de lui parler : Parlez toujours calmement et avec douceur afin qu'il puisse comprendre. Mais ne discutez jamais avec lui.

Si tu as aimé dit moi omoin merci

# Code de déontologie de la presse béninoise

## Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, prennent toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

## Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

## Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

## Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

## Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

## Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

## Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

## Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

## Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

## Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

## Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

## Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

## Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

## Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un " direct", d'éléments d'information ou de publicité.

## Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

## Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

## Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

## Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

## Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste.

## Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

## Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

### Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

## Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

## Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

## Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

## Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

## Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

## Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

*Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999*

*Mis à jour le 15 juin 2005*

## Ecarté des prochaines communales par la CENA Nathanaël Koty invite ses militants à se tourner vers l'avenir



C'est à travers un point de presse au siège du parti ce samedi 4 avril 2020 que le président d'honneur du Parti pour Engagement et la relève s'est prononcé sur le verdict de la CENA. A cette rencontre avec les hommes des médias, il se dit confiant d'avoir joué sa partition pour offrir à ses militants la chance de participer aux élections. Malheureusement, tel n'est pas le cas après la décision de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA). Il invite donc ses militants au calme et à la patience.

« C'est avec une grande émotion que par ma voix, le Parti pour l'Engagement et la Relève (PER) a tenu à vous exprimer ses sentiments de profonde gratitude, pour avoir accepté de répondre présent à notre invitation pour ce point de presse. Comme vous pouvez vous en douter, nous avons voulu tenir cette rencontre pour éclairer l'opinion nationale et internationale, sur le rejet de la déclaration de candidature de notre parti par la CENA le lundi 30 mars dernier ». A l'en croire, « Depuis le lundi 30 mars dernier où, vous avez suivi comme moi sur les ondes, le rejet de la déclaration de candidature du PER par la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), j'ai observé votre profond sentiment de découragement, de tristesse et même de désapprobation, suite à cette sentence qui du coup, disqualifie notre formation politique et la sort de la compétition électorale des communales et municipales du 17 mai 2020, pour des motifs que vous connaissez déjà et qu'il n'est point besoin de rappeler ici ». « Je partage du plus profond de mon cœur, cette vague de déception qui s'est emparée de vous tous. J'aurais pu sur le coup de nos vives émotions, m'adresser à vous. Mais à dessein, je me suis abstenu de le faire, histoire de laisser le temps refroidir nos ressentiments, pour recueillir la quintessence de vos diverses observations », indique le président. « Vous saluant pour votre sens de discipline, de sacrifice et de loyauté, je voudrais simplement vous demander de sécher vos larmes parce que votre Président d'Honneur que je suis, ne supporterais ni n'accep-

terais, que les larmes qui coulent de vos yeux comme un torrent d'amerute, vous empêchent de voir les étoiles si remplies d'Espérance et d'un avenir parsemé de mille et un délices », adresse-t-il à ses militants. « Rassurez-vous, le PER n'a pas échoué. Il a plutôt perdu une petite manche de la bataille, mais alignera victoires sur victoires. Je compte sur l'ensemble de toutes les forces qui n'ont pas encore cédé à la peur et qui refusent de flétrir devant la tyrannie du temps », a-t-il ajouté.

Il dira sincèrement sa surprise face à cette décision de la CENA. « Je dois vous dire ma surprise face à cette décision de la CENA, qui explique le rejet de la déclaration de candidature de notre parti par l'absence de dossiers, et le manque de pièces dans certains dossiers. Vous savez quel a été notre combat lors de la constitution desdits dossiers de candidature ». Il souligne que « Chacun dans la position où il se trouvait, a véritablement donné le meilleur de lui-même pour que ce pari soit gagné. Et vous savez que nous l'avons gagné de hautes luttes, malgré les coups bas de certains, et les velléités de sabotage d'autres. Nous avons réussi à faire notre part du boulot, nous montrant ainsi à la hauteur de la tâche ». « Nous prenons simplement acte de cette décision de la CENA, bien qu'en notre âme et conscience, nous estimons avoir fait tout ce qui était de notre devoir, pour remplir les conditions de notre participation à ce scrutin du 17 mai prochain. A mon sens et à mon humble avis, les motivations de notre rejet sont à rechercher ailleurs. Y a-t-il eu derrière tout cela, des mains expertes qui ont œuvré dans l'ombre contre le valeureux Parti pour l'Engagement et la Relève (PER) pensant tuer ainsi dans l'œuf, cet élan d'Espérance et cette noble ambition dont il est porteur ? Je suis persuadé qu'un jour ou l'autre, tout ce qui apparaît mystérieux aujourd'hui, sera révélé à la lumière de la vérité », a expliqué le président d'honneur. Le défi

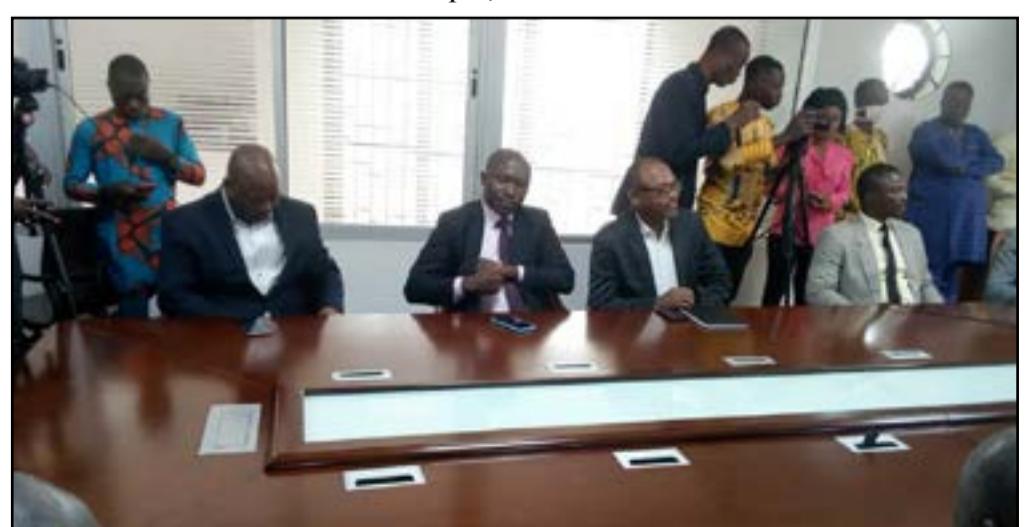
« Pour dire vrai, nous ne voulons pas nous engager dans des conjectures qui ne nous avanceront guère. Nous retenons simplement que derrière

chaque providence de la vie, toute chose arrive par la seule volonté de Dieu », assure Nathanaël Koty. « C'est pour cela que je m'incline dignement en votre nom devant ce verdict, tout en sachant que l'avenir est encore devant nous, il nous appartient, nous jeunesse béninoise », ajoute-t-il. A ses militants, il appelle au calme. « Je vous invite à la même attitude de discipline et de respect qui vous a toujours caractérisés, et voudrais vous rassurer de mon soutien sans cesse renouvelé en toute circonstance, surtout dans les prochains combats politiques qui pointent à l'horizon. Ne cédon pas à la moindre épreuve, au doute et que la tentation de tout abandonner n'ait pas raison de nous, au point de nous faire oublier notre fougue et notre ardeur de vaincre », appelle-t-il. Pour le président « il y a lieu, de corriger à l'avenir, les dysfonctionnements et autres curiosités, à ce stade du processus électoral et que surtout, les agents peu scrupuleux du système soient démasqués et extirpés du lot, afin d'éviter aux responsables de partis politiques, les déboires et autres humiliations qu'on leur a fait essuyer ». Le président d'honneur de PER, Nathanaël Koty a fait savoir que « Le PER n'a pas participé au dialogue politique du 10 octobre 2019, pour n'avoir pas encore obtenu, après les formalités de conformité, son récépissé d'existence légale ». « Autrement, précise M. Koty « il avait déjà un certain nombre de propositions à l'endroit du Pouvoir Exécutif qui a eu le mérite d'initier le dialogue politique et de l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la refonte de nos textes législatifs, aux fins de tenir compte des aspirations des uns et des autres ». Il estime qu'au lendemain des prochaines élections en cours, « Nous envisageons, ... faire des propositions idoines à l'Assemblée Nationale, en vue de permettre désormais à chaque parti politique qui le désire, de participer plus librement à toutes les échéances politiques de notre pays, sans trop de tribulations. Le vœu le plus ardent du PER, est d'établir par le dialogue, la concertation et la concorde, un consensus dynamique et constructif à la mesure des légitimes et profondes aspirations du peuple béninois tout entier ». Confiant de ce que,

« nous sommes fermement résolus à assumer les exigences incontournables de l'histoire de notre nation, à promouvoir un véritable Renouveau démocratique, susceptible de garantir la conjugaison heureuse de toutes les potentialités et de toutes les énergies créatrices de notre peuple, pour l'instauration d'un climat politique plus apaisé », le président d'honneur du PER fera un clin d'œil à la jeunesse car pour lui, « le PER est un parti créé par les jeunes parce qu'il faut faire confiance à la jeunesse, fer de lance du développement de tout pays ». « Nous estimons qu'elle doit cesser de penser, qu'elle doit continuer de rester à l'ombre des autres, pour des avantages suffisamment révocables et précaires. La jeunesse doit prendre conscience des tares qui la minent et se résoudre en toute conscience et en toute objectivité, à cautériser la plaie, pour une bonne thérapie de choc, afin que les membres gangrenés, soient irrémédiablement amputés pour sauver le reste du corps », souligne le Nathanaël Koty.

Faisant un clin d'œil à la situation actuelle avec la pandémie liée au Covid 19, il dira « Nous voulons accompagner de nos vœux tous les malades, actuellement encore grabataires sur leur lit d'hôpitaux, pour que le Seigneur leur accorde un prompt rétablissement ». Pour lui, « Cette pandémie vient à juste titre, révéler à chacun de nous, notre faiblesse d'êtres infiniment petits, face à la toute-puissance de la souveraineté du Dieu Créateur de l'Univers visible et invisible. A l'heure où nous sommes, nous devons reconstruire nos voies, nous repenter, sortir de nos égarements et nous savoir de vulgaires mortels sur qui, le moindre vent peut arrêter le souffle de vie comme d'inutiles paille sèches ». « Convenons-nous ensemble, que la situation qui prévaut actuellement est inquiétante à plus d'un titre. Je vous exhorte à cet égard, à suivre les consignes données, tout en continuant d'implorer la clémence divine. Cette fatalité qui s'abat sans pitié sur l'humanité tout entière, doit être vaincue si nous conjuguons ensemble nos efforts dans l'obéissance librement acceptée » a précisé M. Koty.

Ricardo Y



## VERS LE LEADERSHIP TRANSFORMATEUR DE L'AFRIQUE DANS LA GESTION DE LA

## PANDÉMIE COVID-19 BONI YAYI



**S**uite à l'appel lancé à la Communauté Internationale sur la nécessité de solliciter la bonté de Dieu dans la gestion de cette crise liée au COVID - 19, je reviens à vous pour vous rassurer que Dieu a toujours écouté Moïse lorsque ce dernier implorait Dieu pour qu'il préserve son peuple. N'oublions pas le pardon accordé au peuple de Ninive alors que Dieu voulait le détruire et il a fallu la prière et le jeûne suite à la pression de l'envoyé de Dieu, Jonas, pour que ce peuple soit sauvé. Aidons donc Dieu à nous aider par notre comportement approprié en plus des prières et des jeûnes.

Je reviens donc pour rappeler les diligences en cours et la nécessité de respecter avec discipline et rigueur les consignes données par nos dirigeants sur le continent.

## I) L' exemple de la Chine en 5 points

1) Selon les sources scientifiques et la Presse internationale, l'épicentre du virus est la ville de Wuhan (Chine) depuis Décembre 2019. Cette ville est située dans la province de Hubei qui est peuplée de presque 60 millions d'habitants soit l'équivalent de la population française. Méthodiquement et avec rigueur, la Chine a géré cette crise depuis Décembre 2019 et a pris des mesures appropriées et salutaires.

Ces mesures sont centrées sur le confinement rigoureux des populations de cette région, assorti de sanctions lourdes contre tout contrevenant. Il est important de noter la solidarité hors pair qui a prévalu. L'isolement de la province de Hubei a porté ses fruits car la vie y revient progressivement.

L'organisation politique du pays est tel que le mot d'ordre donné fut une loi fondamentale à ne pas violer.

Le confinement a été une réussite pour combattre ce virus car tout le monde a observé la discipline, (les rues étaient vides, les marchés de producteurs vides ainsi que les écoles, les universités, les transports hors marchandises) et les sites de confinement bien gérés. C'était le «lockdown» au niveau des activités dans la ville. Les agents des hôpitaux, médecins et personnels soignants, les forces de défense et

de sécurité se sont mis à pied d'œuvre avec détermination. Ce qui a permis de contenir la pandémie. Rappelons que la même détermination a permis à la Chine de maîtriser le premier virus SRAS COVID 1 qui a fait 774 morts dont 349 en Chine en 2003.

2) Le second point à évoquer est que la province de Hubei isolée, dans toute sa disposition sociale (pauvres, chômeurs, handicapés, seniors, femmes, enfants, etc.) était pris en charge au plan économique par le Gouvernement à partir des approvisionnements des autres provinces de la Chine qui continuaient à travailler.

Une prise de conscience généralisée dans une discréction totale par rapport au reste du monde.

3) La délocalisation industrielle du monde occidental (Europe + USA) a favorisé la promotion des entreprises étrangères en Chine surtout dans la promotion des infrastructures hospitalières : hôpitaux, matériel médical (les masques, respirateurs, etc.). Aujourd'hui la Chine est le centre industriel du monde.

4) La volonté d'en découdre avec le virus par des tests, l'isolement et la gestion de la séparation entre les agents positifs et les agents négatifs fut déterminant.

5) La reprise de la vie économique dans la province de Hubei comme dans le reste de la Chine a été facilitée par le confinement systématique des citoyens du reste du monde débarqués en Chine.

## II) Un mot sur le monde occidental

Pendant que le virus secouait les chinois, l'Europe semblait avoir écarté la probabilité d'une contagion généralisée. Malheureusement ce virus est entré en Europe et a surpris les pays les plus touchés actuellement (l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne). Hors de l'Europe, les Etats Unis ne sont pas épargnés avec 65 000 cas aujourd'hui et près de 900 morts.

L'Occident avec ses valeurs démocratiques a été surpris par cette crise sanitaire, ce qui explique l'importance des dégâts. Le plus dur reste à faire car la plupart des pays européens affichent des faiblesses qui sont en

train d'être comblées par la Chine (faiblesse du nombre des infrastructures hospitalières : hôpitaux généraux et spécialisés, matériel médical notamment les masques, les appareils respiratoires pour les malades comme pour le personnel médical sans compter le nombre de médecins par habitants).

Il y a lieu de rappeler que ce déficit d'infrastructures a été favorisé par la délocalisation industrielle qui a favorisé l'évasion des industries européennes vers la Chine.

Ceci est vrai que ce soit pour les hôpitaux ou pour les laboratoires de recherches. Aujourd'hui, comme l'a dit le Président Macron, l'Europe est en guerre car elle n'était pas préparée.

## II) Quelques remarques à mettre en relief

1) Comme cela a été dit, les 60 millions d'habitants de la population de la province de Hubei correspondent à la population de la France.

Malheureusement toute la France est paralysée, mais toute la Chine ne l'était pas, même constat pour l'Italie et l'Espagne.

2) La question du confinement n'est pas réglée en Europe en dépit de la détermination des gouvernements. Le cas de la France est là. La sensibilisation des citoyens, de la presse et la forte mobilisation des forces de défense et de sécurité n'ont pas encore atteint l'objectif visé: la réussite totale du confinement à l'instar de ce qui s'est fait en Chine.

Enfin sur le plan économique, la plupart des pays européens ont compris que le confinement général va créer une récession économique d'où des mesures en cours par les gouvernements, les ONG et les donateurs.

Il y a lieu de rappeler la décision de la Banque Centrale Européenne d'injecter 750 milliards d'euros pour soutenir les banques et les entreprises et celle de la Commission de l'Union Européenne de faire tomber les critères de Maastricht relatifs au respect des déficits budgétaires (3% du PIB) et à l'endettement (60% du PIB).

L'objectif est de préparer les bases de la reprise économique qui suivra cette épidémie.

## III) Cas de notre continent

En ma qualité d'Ancien Président du Bénin et de l'Union Africaine participant aux sommets du G7 et du G20, j'ai pu noter que le monde était secoué par les terroristes surtout en Afghanistan et progressivement ils ont migré vers l'Irak, la Syrie et malheureusement ils sont aujourd'hui en Afrique pour y installer leur épicentre opérationnel. Une crise similaire s'annonce malheureusement avec ce virus qui s'installe chez nous.

## A) A nos dirigeants

Je lance un appel à nos gouvernements à continuer de prendre des mesures de confinement de nos populations : fermeture des universités, des écoles et suspension de toutes les activités de regrou-

gements des populations en général. J'encourage la rigueur et le sens de responsabilité que leur confèrent nos dispositions constitutionnelles pour protéger nos populations aujourd'hui en guerre contre cet ennemi invisible et non armé. Cet ennemi est déjà là avec les cas signalés et cela dénote malheureusement de la propagation du virus sur le continent.

B) Aux jeunes, femmes, populations, sociétés civiles, handicapés et 3e âge

Avec beaucoup de respect, je leur lance un appel pressant à plus de discipline dans le respect des consignes de nos gouvernements : personne dans la rue, chacun chez soi.

Il n'y a pas d'autres solutions car c'est toute l'Afrique qui est en voie de contagion et c'est un virus qui se transmet via la projection de sécrétions salivaires dans un rayon d'un mètre, du serrage des mains, etc.

Appliquez donc les consignes : ne pas se serrer la main, distanciation sociale (1m), discipline dans les centres de confinements. C'est une question de santé publique.

Se laver les mains régulièrement au savon, contrôler ses habitudes alimentaires avec rigueur tout en évitant la viande des animaux de brousse car ces derniers selon le monde scientifique véhiculent des milliers de virus mortels pour l'Homme. Certains milieux scientifiques estiment que le SIDA et Ebola ont tiré leurs origines de ces virus qui circulent dans le milieu des animaux de brousse. Le cas particulier des personnes du 3e Age, les plus vulnérables, n'est pas à négliger et requiert un traitement particulier. Il en est de même de ceux qui souffrent d'autres pathologies qui les rendent encore plus vulnérables au virus (diabète, hypertension).

## C) La classe politique

Je recommande un consensus total des politiques quelque soit leur bord pour gérer cette pandémie du siècle et renforcer la santé de nos nations.

## IV) Le financement de la pandémie

## 1) le partenariat stratégique international

Difficile d'espérer un plan Marshall dans l'immédiat pour la simple raison que l'Occident est lui-même en crise et s'organise pour financer les mesures de prévention, de confinement et de traitement. Le cas de l'Europe est là. La Banque Centrale Européenne a pris des mesures (près de 750 milliards) pour financer les banques, les entreprises. La Commission de l'Union Européenne a levé les contraintes liées au traité de Maastricht c'est à dire un accord pour que les déficits budgétaires puissent financer la crise, comme cela a été dit plus haut.

Sans oublier les Etats Unis où un plan d'aide de 2000 milliards de dollars a été voté pour soutenir entre autres les plus pauvres, les travailleurs, soutenir les familles sans oublier le soutien aux entreprises. En Afrique, dans certaines régions comme

l'Afrique de l'Ouest, c'est le lieu de saluer les mesures prises par la BCEAO, la BOAD, la Banque Mondiale et la BAD pour financer l'éradication de cette crise et favoriser la reprise économique.

Je n'oublie pas non plus les mesures prises par les autres Banques Centrales telle que celle du Nigeria qui a décidé d'injecter près de 3500 milliards de Nairas (10 milliards de dollars) dans l'économie pour financer cette période difficile.

Les autres banques centrales ont pris sur le continent des mesures salutaires. Les gouvernements doivent s'investir pour que ces mesures puissent aller vers les bénéficiaires en plus de leurs efforts personnels tels que les fonds de soutien (exemple de la Mauritanie qui a annoncé un plan de soutien de 600 millions d'euros à verser à 30 000 familles pauvres ou du Sénégal qui a lancé un fonds de soutien de 1000 milliards de Francs CFA).

Nos états doivent alléger la tâche de nos concitoyens en décrétant la suspension des taxes fiscales, municipales, des factures d'eau, d'électricité et la suspension des charges qui pèsent sur les universitaires. Tout ceci pour faciliter la prise en charge des populations en confinement.

Enfin le partenariat stratégique ne doit pas négliger la Chine qui a réussi à relancer ses activités économiques et dispose aujourd'hui de plus de matériels médicaux pour venir en aide à l'Afrique. N'oublions pas que c'est la Chine qui aide l'Italie par la mise à disposition des masques, des appareils d'assistance respiratoire, des gants, etc. alors que l'offre est inférieure à la demande en Europe. Laquelle Europe a fait des commandes en Chine.

Je recommande aussi que les pays africains puissent adopter la stratégie de stockage de la chloroquine à l'instar des pays comme le Maroc, l'Algérie, l'Egypte en attendant la mise au point des vaccins. Une autre politique pourrait consister, en cas de disponibilité des moyens, à des dépistages systématiques comme en Corée du Sud afin de prendre les dispositions appropriées.

Le don du philanthrope Jack Ma aux 54 pays africains démontre que l'Union Africaine doit entamer un partenariat avec la Chine avec et son secteur privé dans la perspective de protéger l'Afrique contre ce virus, dans le cadre des traitements sanitaires et pour encourager la reprise économique sur le continent. Le renforcement du partenariat avec les Nations Unies et les gouvernements s'impose également. La réalisation des ODD (2030) et de la vision africaine (2063) en vue de préparer un avenir radieux pour la jeunesse nécessite que nos dirigeants s'animent d'un leadership transformateur.

Docteur Thomas Boni YAYI  
Ancien Président de la République du Bénin  
Ancien Président de l'Union Africaine

**I- Abonnement**

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

**II- Publi-rédaction****1- Textes proposés par l'annonceur**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

**2- Textes proposés par la rédaction**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

**III- Insertions publicitaires**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

**IV- Petites annonces**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo  
 Autre localité du Bénin  
 Afrique/Europe /Monde  
 Soutien

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
<input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa
			<input type="checkbox"/> 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

BOÎTE POSTALE : ..... TÉL : .....

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON : .....

Ci-joint mon règlement d'un montant DE ..... F Cfa à l'ordre de .....

BP (Rép. du Bénin) - Tél: .....

pour règlement par : .....

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL &amp; STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION &amp; PRINT

GRAPHISME &amp; INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB &amp; DIGITAL - FORMATIONS

## La Primus League

### Seul championnat africain en activité



**L**a pandémie du Coronavirus a mis tout le monde sportif au repos. Presque partout dans le monde, les championnats de football sont suspendus. Sur le continent africain, un championnat se poursuit cependant sans accroc. La Primus League, première division de football du Burundi se poursuit toujours et en est à sa 27e journée.

Tous les pays africains ont dû prendre des mesures préventives pour lutter contre la flamme du Coronavirus sur leurs territoires. Ainsi partout sur le continent, les championnats de football ont été arrêtés. Les institutions et les acteurs ont été contraints à une trêve forcée. Partout, sauf au Burundi.

Au Burundi, il n'a jamais été question d'arrêter le football. Depuis la contamination du continent et les lourds dommages que créé le virus, la première division de football du Burundi se déroule sans

accroc. Le championnat en est d'ailleurs à sa 27e journée. Un fait tout à fait surprenant quand on constate que des cas de contamination au Coronavirus ont été détectés dans le pays. Les autorités dirigeantes de l'État et celles en charge du sport n'ont à ce jour pris aucune mesure pour contrer la pandémie. Jusqu'à décision contraire, la Primus League se poursuivra toujours avec trois rencontres au programme ce 5 avril.

Jean Christ DEGUENON

### FIFA: Les recommandations du groupe travail des confédérations pour faire face aux conséquences du covid-19

Date: 04/04/2020 Author: SPARTICULTURE0

tions du calendrier et des dates des tournois de la FIFA finaux reportés.

Concernant les compétitions de la FIFA

– Reporter la Coupe du Monde Féminine U-20 de la FIFA Panama/Costa Rica 2020 – initialement prévue en août/septembre 2020 – et la Coupe du Monde Féminine U-17 de la FIFA, Inde 2020 – initialement programmée pour novembre 2020. De nouvelles dates seront proposées ;

– Convenir qu'une décision concernant la Coupe du Monde de Futsal de la FIFA, Lituanie 2020 – prévue pour septembre 2020 – sera prise avant fin avril 2020, et que les dates d'un éventuel report devraient bientôt être envisagées.

Concernant le Tournoi Olympique de Football Masculin reporté (compétitions préliminaires et phase finale du tournoi)

– Conserver les critères d'éligibilité initialement prévus (joueurs nés le ou après le 01.01.1997 et trois joueurs supplémentaires).

En ce qui concerne les questions de réglementation du football

– Soutenir les travaux du groupe de travail dirigé par la FIFA sur les questions de transferts (composée de tous les principaux acteurs du football – confédérations, associations membres, ligues, clubs et joueurs) afin que des lignes directrices et des recommandations soient émises dès que possible.

Création d'un fonds de soutien mondial pour le football

– Désigner une personne par confédération pour assurer la coordination sur ce sujet avec la FIFA, le groupe de travail étant tenu informé des développements.

Bérénice Célia Gainsi  
SOURCE:FIFA.COM



**CNS - BENIN**  
CONSEIL NATIONAL DES SUPPORTERS DU BÉNIN



#### MESSAGE DU CNS-B A TOUS LES SUPPORTERS DES ECUREUILS DU BENIN

Depuis quelques semaines, le monde entier vit au rythme d'une pandémie provoquée par le CORONA Virus. Ce virus mortifère qui n'épargne aucun secteur de la vie, impose sa loi aux Hommes et aux Nations. Toutes les activités ont donc connu un coup d'arrêt, y compris le sport dans toute sa diversité. La gravité de l'heure commande le respect des mesures prises par les décideurs, en vue de sauvegarder nos vies.

Dans ces conditions, le Conseil National des Supporters du Bénin compatit à la souffrance de ses membres obligés de vivre au ralenti, voire souvent d'abandonner pour l'instant, le travail qui les nourrit, eux et leur famille.

Malgré cette épreuve, chaque membre du CNS-B doit comprendre que le meilleur reste à venir, que nous avons la responsabilité de préserver nos vies et celles des autres en respectant scrupuleusement les mesures indiquées par notre gouvernement.

Notre souhait est que, d'une part, ce virus soit rapidement vaincu et que les compétitions reprennent au Bénin et dans le monde, et d'autre part, que nous puissions nous revoir, tous et sans exception aucune, autour des écureuils, toutes catégories confondues.

Soyons prudents !

Soyons positifs !

Soyons sportifs !

Soyons les SUPPORTERS DE LA VIE !!!

Fait à Cotonou, le 03 avril 2020

Pour le CNS-B, Le Président  
Léopold HOUANKOUN

FCBE

# Yayi démissionne, Houkpkè l'attend au bureau



**S**ituation ubuesque au sein du parti Forces Cauris pour un Bénin Émergent FCBE. Dans la matinée de ce dimanche 5 Avril, l'ancien président de la république Boni Yayi, a annoncé sur sa page facebook qu'il démissionne du parti et de son poste de président d'honneur. Paul Houkpkè l'attend au siège avec la lettre de démission formelle.

«...J'ai donc le regret de vous annoncer que je me retire du parti FCBE et je demande à tous les militants de prendre leurs responsabilités et décisions selon leur conscience au regard de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du nécessaire développement de notre pays. Je souhaite qu'ils ne s'écartent pas du peuple et de l'intérêt général... » a laissé croire l'ancien président de la république Boni Yayi sur sa page facebook. "Je suppose que pour le moment, c'est une annonce des réseaux sociaux. Je ne suis pas formellement informé de la démission du Président d'honneur propagée ça et là. L'ordre normal des choses voudrait le dépôt d'une lettre formelle de démission..." a déclaré Paul Houkpkè

Pour Paul Houkpkè, une démission ne se fait pas sur les réseaux sociaux : "Je suppose que pour le moment, c'est une annonce des réseaux sociaux. Je ne suis pas formellement informé de la démission du Président d'honneur propagée ça et là. L'ordre normal des choses voudrait le dépôt d'une lettre formelle de démission..." a-t-il confié avant de poursuivre : " Au regard de la profondeur de nos relations, le Président d'honneur devrait nous appeler et nous l'annoncer formellement ..." apprend-on.

## MESSAGE DE BONI YAYI AUX MILITANTS DES FCBE

Chers militants, J'implore encore la volonté de Dieu de nous épargner cette crise sanitaire qui secoue l'Humanité. Puisse le Père Céleste, Dieu Tout-Puissant, intervenir pour sortir le monde de cette pandémie du siècle. Je partage vos douleurs occasionnées par ce virus ravageur dans tous les domaines et je suis de cœur avec vous à tout moment. À cet effet, je lance un appel à un consensus national sans aucune distinction politique, de région, de confession, de race, ou d'ethnie et à la consolidation de l'unité nationale face à ce drame.

Le Père Céleste avec sa bonté sans limite nous exaucera très bientôt avec la détermination et le leadership qu'affichent toutes les forces vives de nos nations.

Chers Militants,

Notre pays a adhéré aux valeurs communes à l'Union Africaine, en vue d'aboutir à l'Afrique que nous voulons en 2063, qui de surcroit intègrent les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés aux Nations Unies au titre de l'année 2030. Comme vous le savez, aucune nation ne peut prétendre à ce développement durable sans les principes fondamentaux basés sur la paix, la stabilité, la sécurité, l'état de droit, la démocratie, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, l'autonomisation de la jeunesse et des femmes, ainsi que la consolidation de la société civile et des communautés.

Notre pays a souscrit aux instruments juridiques de la communauté internationale et au cadre stratégique de la bonne Gouvernance en Afrique. En ma qualité d'ancien Chef d'État et d'ancien Président de l'Union Africaine, le rôle de leadership transformateur que chacun doit jouer pour que ces valeurs soient ancrées dans la gouvernance de notre pays et de nos partis politiques me préoccupe énormément.

Dans notre Loi Fondamentale adoptée en 1990, les partis politiques animent la vie politique pour la préservation de cette meilleure gouvernance des affaires de notre cité commune : Une gouvernance du peuple, par le peuple et pour le peuple. Pour que la nation puisse en tirer profit, la charte des partis politiques doit être construite de manière consensuelle et exiger la diversité des projets de société.

Point n'est besoin de vous rappeler qu'au regard de ces principes et valeurs, le Bénin a pris une option contraire. Par exemple je mets l'accent sur la gouvernance électorale marquée par le choix d'enlever au peuple son droit de choisir librement ses représentants à travers des processus électoraux non consensuels et d'exclusion. Nous sommes ainsi depuis cette date témoins de nominations à des postes électifs. Depuis les élections Législatives non inclusives du 28 avril 2019, le Bénin a opté pour des élections non équitables, injustes et non transparentes avec un déficit d'équité tant au niveau de la na-

tion qu'au niveau des partis politiques.

Nous avons encore en mémoire le drame des élections législatives non inclusives d'Avril 2019 et c'est le lieu pour moi de m'incliner une fois de plus, et très respectueusement, devant la mémoire de nos compatriotes qui ont payé de leur vie le combat pour le retour de l'État de droit et des élections transparentes.

Il est regrettable de constater que ce processus d'exclusion continue par des réformes personnelles au rang desquelles figure la charte des partis politiques. Cette charte nous conduit inexorablement à un parti unique à la solde du Président de la République, avec la complicité de toutes les Institutions et Organes. Pour rappel, cette idéologie du parti unique a été rejetée par notre peuple depuis la Conférence Nationale de 1990.

Sur la base de cette nouvelle vision de nos gouvernements depuis 2016, ma conclusion est leur volonté de faire disparaître, avec la complicité d'un groupe de militants, le parti FCBE.

C'était tout comme si le récépissé était conditionné entre autres à l'exclusion de certains militants. Ce récépissé a été négocié par un groupe illégitime selon le rapport qui m'a été fait par la plupart des membres du Bureau Exécutif National du parti. La gestion des positionnements sur la liste des candidats et le rejet du rapport de certains coordonnateurs communaux me confortent dans l'idée que le parti FCBE d'aujourd'hui n'est pas celui qui a été mis en place au Congrès de Parakou. Le virus de l'exclusion a emporté FCBE, l'obligeant à devenir l'un des pôles politiques du Président TALON dans la perspective du parti unique au niveau national visé par celui-ci, puisque les partis en compétition sont tous de la majorité présidentielle. Tous les moyens coercitifs de l'État sont mis à contribution à cet effet.

Pour tout processus électoral, le Président Talon a confirmé sa phobie de l'opposition, de la contradiction et de la compétition. Cette compétition fait aussi défaut dans la gestion des autres secteurs, notamment les marchés publics.

Aujourd'hui en définitive, cette faction des FCBE qui se prépare à aller au scrutin des Communales a fait le choix de cette autoroute de l'exclusion pour jouir des priviléges qu'offre ce choix. FCBE est désormais bel et bien un pôle politique du Président TALON.

Je devais partager cette conviction qui est confirmée par les coordinations chargées de transmettre les propositions de candidature choisies démocratiquement depuis nos villages, nos arrondissements et nos communes. Sont exclus, ceux qui sont soupçonnés de ne pas partager la vision du chef de l'État à laquelle est soumis le groupe à qui le récépissé a été confié.

personne ne doit plus servir de bouc-émissaire aux nouveaux dirigeants pour parfaire leur mission de destruction de notre famille politique savamment construite depuis près de 17 ans. Ceux-ci ont choisi d'écartier les autres du processus électoral et rejettent la tenue d'un congrès pour tester leur légitimité.

L'administration ne doit pas s'immiscer dans la gestion interne d'un parti qui se dit de l'opposition.

Malheureusement ce clan illégitime de négociation du récépissé conditionnel n'y trouve pas d'inconvénients ou se dit tenu de s'y complaire pour ses ambitions personnelles et d'autres raisons qui lui sont propres, perdant ainsi ses repères et son identité.

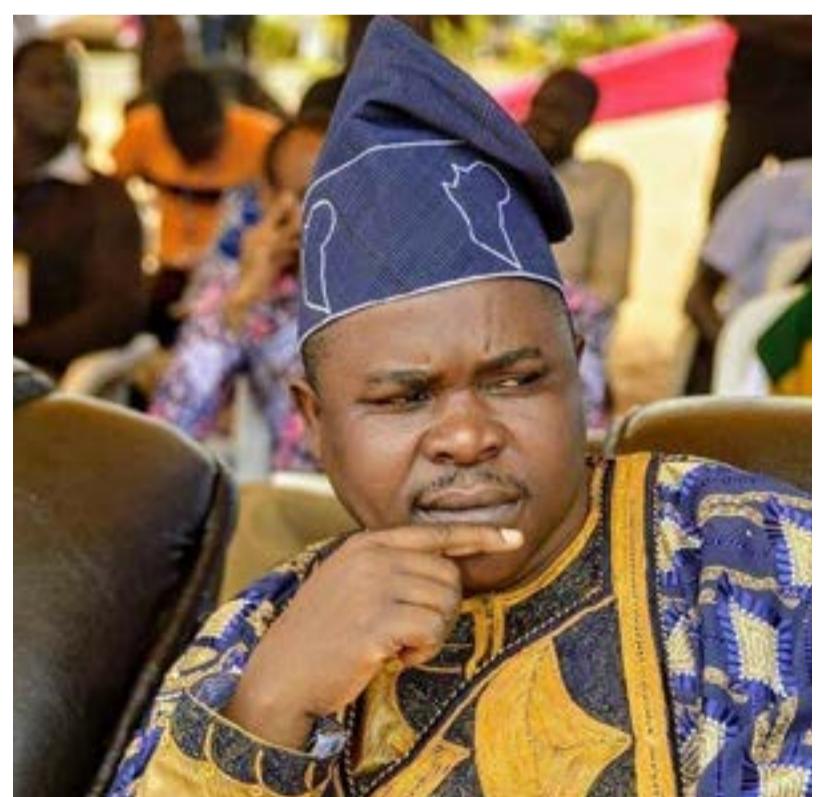
La raison est claire : ledit clan n'a aucune légitimité sur la base des rapports qui m'ont été fait. Il l'a reconnu lui-même, la nature du régime l'a obligé à violer l'esprit et la lettre de la ligne politique de notre parti pour obtenir le récépissé. Le deal est un coup de massue à cette famille politique vieille de 17 ans. Cependant le plan de Dieu est pour le développement de ceux qui croient en lui. Ce plan est aussi conçu pour notre cher Bénin.

Par conséquent, j'interdis formellement l'utilisation de mon image, de mon nom et de ma caution sous quelques formes que ce soit par tout candidat de la liste FCBE. J'engagerai au besoin les actions pénales idoines pour faire respecter mon choix.

Ce choix est personnel et je souhaite être compris par les militants qui ont fait de FCBE un des plus grands partis du pays, convoité par le pouvoir en place. Nous ne pouvons, en face d'une évidence manifeste, nous faire complices de nos bourreaux désormais tapis dans notre maison et je ne saurai faire campagne pour mes compatriotes dont je ne connais ni la vision ni le positionnement par rapport à la ligne politique du parti à sa création à Parakou.

Chers militants, Une échéance électorale vous attend, en principe, en Mai prochain, et ma

Docteur Thomas Boni YAYI  
Ancien Président de la République du Bénin  
Ancien Président de l'Union Africaine





**Des volontaires américains testent un vaccin**

Le premier essai sur l'homme d'un vaccin contre le coronavirus a commencé aux États-Unis. Quatre patients ont reçu le vaccin au centre de recherche Kaiser Permanente à Seattle, Washington, rapporte l'agence de presse Associated Press. Le vaccin ne peut pas causer le Covid-19 mais contient un code génétique inoffensif copié sur le virus qui cause la maladie. Selon les experts, il faudra encore de nombreux mois pour savoir si ce vaccin, ou d'autres également en recherche, fonctionnera. La première personne à recevoir le vaccin lundi était

une mère de deux enfants âgée de 43 ans de Seattle. "C'est une occasion extraordinaire pour moi de faire quelque chose", a déclaré Jennifer Haller à AP. Les scientifiques du monde entier accélèrent la recherche. Et ce premier essai sur l'homme, financé par le National Institutes of Health, étudie une vérification qui serait normalement effectuée - s'assurer que le vaccin peut déclencher une réponse immunitaire chez les animaux. Mais la société de biotechnologie à l'origine de ces travaux, Moderna Therapeutics, affirme

que le vaccin a été fabriqué selon un procédé éprouvé. Dr John Tregoning, expert en maladies infectieuses à l'Imperial College de Londres, au Royaume-Uni, a déclaré que ce vaccin utilise une technologie préexistante. "Il a été fabriqué selon des normes très élevées, en utilisant des choses dont nous savons qu'elles sont sans danger pour l'homme et les personnes participant à l'essai seront très étroitement surveillées". "Oui, c'est très rapide - mais il s'agit d'une course contre le virus, et non pas les uns contre les autres en tant que

scientifiques, et cela se fait au bénéfice de l'humanité". Les vaccins typiques contre les virus, comme la rougeole, sont fabriqués à partir d'un virus affaibli ou tué. Mais le vaccin à ARNm-1273 n'est pas fabriqué à partir du virus qui cause le Covid-19. Il comprend plutôt un court segment de code génétique copié à partir du virus que les scientifiques ont pu fabriquer en laboratoire. On espère ainsi renforcer le système immunitaire de l'organisme pour qu'il puisse combattre la véritable infection. Les volontaires ont reçu différentes doses du vaccin expérimental. Ils recevront chacun deux piqûres au total, à 28 jours d'intervalle, dans le muscle du bras supérieur. Mais même si ces premiers tests de sécurité se déroulent bien, il faudra attendre 18 mois avant qu'un vaccin potentiel ne soit disponible pour le public. Par Michelle Roberts : BBC News online Copyright © 2020 BBC. La BBC n'est pas responsable des contenus de sites externes.

**En Afrique****Le coronavirus met en danger les élites dirigeantes**

Le Covid-19 menace une classe politique mondialisée et voyageuse, autant qu'elle met à nu leurs défaillances en matière de santé publique.

Pour ne rien manquer de l'actualité africaine, inscrivez-vous à la newsletter du « Monde Afrique » depuis ce lien. Chaque samedi à 6 heures, retrouvez une semaine d'actualité et de débats traitée par la rédaction du « Monde Afrique ».

**Analyse.** A Londres, Abba Kyari avait ses habitudes dans l'hôpital où il était soigné par des médecins de renom. Parfois, ce septuagénaire à la santé fragile quittait discrètement Abuja, la capitale fédérale nigériane, dans l'urgence. Ces dernières années, son ami, le président Muhammadu Buhari, 77 ans, dont il est le chef de cabinet, s'est lui aussi absenté du pays plusieurs mois durant pour traiter ses problèmes de santé au bord de la Tamise. De retour de Londres, l'une des neuf filles du chef de l'Etat a été diagnostiquée positive au Covid-19 et placée en quarantaine. Abba Kyari, lui, a probablement contracté le coronavirus lors d'une récente mission en Allemagne.

Lire aussi **Coronavirus : « Mortalité possible de 10 % et infection effrayante des soignants » en Afrique** Le plus influent des conseillers de M. Buhari, testé négatif au Covid-19, se retrouve contraint de se soigner dans son pays, pre-

mière puissance économique d'Afrique, qui consacre à peine plus de 4 % de son budget à la santé. « J'ai pris mes propres dispositions en matière de soins pour éviter de surcharger davantage le système de santé publique, qui est soumis à tant de pressions », a tenu à préciser dans un communiqué M. Kyari, sans doute peu désireux de s'infliger le calvaire des hôpitaux publics négligés par son administration.

Le Covid-19 n'épargne pas la classe dirigeante africaine, globalisée et voyageuse, clientèle dépendante dans les prestigieux hôpitaux d'Europe, d'Asie, de Suisse, d'Arabie saoudite ou d'Israël. Ils sont même les premiers touchés. Bloqués chez eux par les suspensions des vols suivies des fermetures de frontières et des mesures de confinement, les voilà soudain confrontés aux conséquences concrètes de leurs politiques sur un continent qui se contente de seulement 1 % des dépenses mondiales de santé, et se débat avec deux docteurs pour 10 000 habitants. Les hôpitaux publics d'Afrique ne disposent en moyenne que de 1,8 lit pour 1 000 personnes. Les conditions de prise en charge dans ces établissements sont régulièrement dénoncées, parfois images à l'appui, accompagnées du hashtag #BalanceTonHôpital sur les réseaux sociaux francophones.

« Pris à leur propre piège » « Premiers concernés par le Covid-19, les dirigeants doivent à la fois se soigner ou se protéger, tout en essayant de gérer cette crise et de masquer leurs échecs en matière de santé publique, constate Jean-Paul Bado, historien franco-burkinabé de la santé et de la médecine en Afrique. Ils sont en quelque sorte pris à leur propre piège et c'est une première. » Du Mali au Zimbabwe, de la République démocratique du Congo (RDC) à la Côte d'Ivoire, les chefs d'Etat, leurs conseillers et leurs ministres de même que leurs proches peinent à contenir leurs inquiétudes au gré des résultats rendus par les rares tests disponibles sur le continent. Comme autant de verdicts sanitaires augurant des changements subis de gouvernance.

Des gouvernements et des Parlements entiers sont confinés. Des Etats se retrouvent paralysés sur le plan politique, ou techniquement ralenti. Au Burkina Faso, par exemple, au moins six ministres, dont deux guéris, et le chef d'état-major général des armés sont ainsi infectés. Le Covid-19 a pris la forme d'un virus politique et urbain d'abord, révélateur des défaillances des pouvoirs en place. Pour John Nkengasong, directeur du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC-Africa) rattaché à l'Union africaine, « les politiciens sont les premiers responsables des faiblesses des systèmes et infrastructures de santé et les premiers à devoir trouver des solutions, dans l'urgence ». Ce virologue camerounais craint « le pire », faute de ressources disponibles. « Si le Covid-19 a, dans certains pays africains, affecté d'abord les élites, il se répand désormais dans les quartiers populaires où les indicateurs d'accès aux soins sont aussi préoccupants que les risques d'une propagation rapide », dit-il.

Comment justifier auprès de la population la disponibilité d'un seul respirateur artificiel dans les hôpitaux publics de Conakry, la capitale de la Guinée, où un premier cas a été diagnostiqué mi-mars ? Le pouvoir, de plus en plus contesté, du président Alpha Condé avait pourtant feint de renforcer les capacités médicales après l'épidémie due au virus Ebola en Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016 qui avait fait 11 300 morts.

« Le Covid-19 est perçu par une partie de la population guinéenne comme un virus importé du Nord par les élites occidentales et locales. Ces dernières ne se sentaient pas vraiment menacées par Ebola, un danger venu de la brousse, à l'intérieur du pays », observe l'anthropologue de l'Ecole nationale supérieure de Lyon, Frédéric Le Marcis. Depuis Conakry où il exerce pour l'Institut de recherche pour le développement, ce chercheur note que « le contexte électoral [législatives et référendum constitutionnel organisés le 22 mars] a nui à l'efficacité de la réponse politique et sanitaire à l'épidémie, du moins au début. En outre, les élites contaminées ont traité le coronavirus avec une certaine légèreté, y compris pour leur propre cas. »

En RDC, il n'y a qu'une cinquantaine d'appareils d'assistance respiratoire pour plus de 80 millions d'habitants vivant sur un territoire aussi vaste que l'Europe occidentale. Certains pays du continent n'en disposent d'aucun en état de fonctionner. Ce qui renforce les angoisses dans les villes, où le confinement – parfois imposé par la force militaire et mal expliqué – peut être perçu comme une oppression de plus et une asphyxie de la si vitale économie informelle. Le tout conjugué à un risque de pénurie alimentaire.

« Procès populaires contre l'Etat » L'historien et archiviste paléographe sénégalais Adama Aly

Pam voit là les conditions réunies pour qu'émergent des mouvements urbains de protestation menés par ceux qui n'ont rien à perdre à défier des régimes jusque-là indifférents à leur santé, à leur vie. « Les centres urbains d'Afrique sont d'extraordinaires lieux de ségrégation, que ce soit par le pouvoir, l'argent, le logement et l'accès aux soins, explique l'intellectuel. Cette pandémie exacerbe les inégalités sociales et renforce les sentiments d'injustice face à la santé. Elle augure forcément des contestations politiques en Afrique ». Au risque de voir ces éventuelles agitations sociales affaiblir des régimes dirigés par des chefs d'Etat âgés, à la santé fragile, et qui peinent à entretenir l'illusion d'un pouvoir fort ? Des régimes autoritaires en Afrique subsaharienne pourraient se révéler « incapables de démontrer un minimum de prise face aux chocs sanitaires et économiques [et] pourraient être fortement contestés », écrivent des diplomates du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère français des affaires étrangères dans une note rendue publique par Le Monde. « Plusieurs Etats fragiles vont se trouver encore davantage contestés, et incapables d'assumer leurs responsabilités régaliennes et westphaliennes », se risquent à prédire ces analystes français. Dans une autre étude consacrée à l'Afrique, dévoilée par le journal économique La Tribune et que Le Monde Afrique s'est procurée, le CAPS évoque un « virus politique » et n'exclut pas que « cette crise pourrait être le dernier étage du procès populaire contre l'Etat ». Plus que le patient zéro, c'est le « mort zéro » présidentiel et une propagation massive du Covid-19 déclencheur d'incertitudes révoltes qui créent la panique dans certains cénacles de pouvoir.

Joan Tilouine